

Copie anonyme - n°anonymat : 227141

W9-00170
227141
Eco So HIS

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 8

Session : 2023

Épreuve de : ESH ESSEC/HEC

20/20

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le traité constat de John Maynard KEYNES dans son article « National Self-Sufficiency » de 1933 reflète le pessimisme de l'auteur quant au dogme productiviste de son époque. Alors qu'il louait les bienfaits de la relance économique et de la redistribution, aurait-il été partisan d'une décroissance ?

La croissance, François PERROUX la définit dans L'Economie du XX^e siècle en 1961 comme : « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension qui est pour une nation le produit intérieur net en terme réel ». De fait, la décroissance se comprend soit comme un ralentissement du processus de production, soit comme une marche arrière, un recul sur le dogme productiviste qui prévalait jusqu'alors. La question de la décroissance touche principalement les pays développés. En effet, ces-derniers, ayant fondé leur industrialisation sur l'exploitation de matières premières, il apparaît évident que les pays en développement n'aient pas intérêt à enclencher une décroissance car celle-ci freinerait leur rattrapage économique. D'autre part, l'État-providence est une forme d'État (au sens d'administration publique centrale) qui intervient en plus de ses fonctions traditionnelles régaliennes décrite par MUSGRAVE dans The theory of Public Finance (allocation, redistribution et stabilisation) pour garantir une meilleure justice

et équité parmi les citoyens. L'État-providence s'est développé en parallèle du capitalisme dans les pays développés et a notamment été l'un des piliers de la forte croissance des années d'après guerre (1945-1975) que FOURASTIÉ qualifie de « Trente Glorieuses ». L'essor de l'État-providence a permis de pallier le manque de solidarité due à l'émancipation des individus, l'éclatement des foyers familiaux et la montée des inégalités : transition que DURKHEIM explique par le passage d'une société à solidarité organique à une société à solidarité mécanique. Mais alors, si l'État semble œuvrer en faveur de la croissance économique, il faut interroger la compatibilité entre décroissance et État-providence, à l'heure de l'urgence climatique. Deux éléments sont dits compatibles si il est possible de les associer pour qu'ils fonctionnent ensemble. La notion de compatibilité suggère même que cette agencement peut être plus bénéfique que les propriétés des éléments individuels. Finalement, la décroissance peut-elle être compatible avec l'État-providence ?

Si de prime abord, il semble évident que la décroissance soit compatible avec l'État-providence (I), ce présupposé n'a cependant pas l'évidence qu'il prétend (II). Il s'agit alors de redéfinir le rôle de l'État-providence pour qu'il soit compatible avec la décroissance (III).

De prime abord, il semble évident que la décroissance puisse être compatible avec l'État-provi-

dence. En effet, il est le seul à même de prendre en charge le flux de chômeurs qu'induit une décroissance (A) et de combler ce nouveau temps vacant des individus qui sera alloué au loisir (B).

Dans une perspective de décroissance, l'Etat-providence doit prendre en charge le flux de chômeurs ainsi créé. En effet, décider de freiner la croissance économique réduit inévitablement la production, donc les emplois ce qui augmente in fine le taux de chômage. Or, dans une optique keynésienne, ces chômeurs, sans revenu du travail, ne pourront pas consommer ce qui entraînera l'économie dans un cercle vicieux keynésien : les entreprises auront des anticipations pessimistes, n'embaucheront et n'investiront pas et le flux de chômeurs involontaire ainsi créé ne pourra consommer, ce qui validera les anticipations pessimistes encore une fois. Mais alors pour sortir de cette spirale infernale des anticipations autoréalisatrices, KEYNES dans sa Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie de 1936, alloue à l'Etat-providence la fonction de redistribution des ressources. Plus précisément, il souligne dans sa loi psychologique fondamentale que ce sont les plus faibles revenus qui ont la propension marginale à consommer la plus élevée. Ainsi, la compatibilité entre décroissance et Etat-providence apparaît primordiale en ce que ce dernier est le seul à même d'assurer un revenu de subsistance au flux de chômeurs involontaires créé.

D'autre part, l'Etat-providence apparaît comme le seul à même de combler le nouveau temps vacant des individus induit par une baisse de la production économique : une décroissance. Alors que le rapport MEADOWS préconisait dès 1972 une « Halte à la croissance », il s'agit de repenser la place même de l'individus au sein de la société. Peut-être après tout que c'est à l'Etat-providence

d'assurer l'avènement d'un « état stationnaire bienheureux » tel que prophétisait par John Stuart MILL dès le XVIII^e siècle. C'est en tout cas ce que souligne les partisans d'une soutenabilité forte de la croissance aux premières lignes desquels figure Nicolas GDERGESCU-ROEGEN ou encore Serge LATOUCHE. Le premier invite à nous détourner du dogme productiviste et opter pour une décroissance, quand le second affirme : « il ne faut pas ralentir la locomotive ou même freiné, il faut prendre un train dans la direction opposée ». À nouveau, la compatibilité entre décroissance et État-providence apparaît inévitable. Il semble presque incomber à l'État de prendre en charges les chômeurs et de redéfinir la place des individus dans une société où le productivisme semble avoir atteint ses limites. Cependant, l'État providence ne rencontre-t-il pas lui-même des limites ? Ne rencontre-t-il pas des difficultés à assurer ses fonctions ?

La nécessaire compatibilité entre décroissance et État-providence n'a peut-être pas l'évidence qu'elle prétend. En effet, une baisse de l'activité économique dans une optique de décroissance induit inévitablement une baisse des revenus de l'État-providence qui l'empêche d'assurer tant sa fonction de redistribution (A), que sa fonction d'allocation (B).

Premièrement, la réduction de l'activité économique dans le cadre d'une décroissance prive l'État-providence d'une partie de ses revenus, ce qui l'empêche in fine d'assurer sa fonction de redistribution. Or, dans notre économie de plus en plus mondialisée, que K. OHMAE qualifie d'« interlinked economy », les inégalités font rage. En effet, la recherche de croissance, s'est soldée au cours du temps par une interdépendance croissante des économies et

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 8

Session : 2023

Emplacement
QR Code

Épreuve de : ESH ESSEC/HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

une montée des inégalités.

C'est notamment la courbe

de l'éléphant de Branko

MILANOVIC qui permet

de souligner la montée

des inégalités sur la

période 1988-2008, lors

de la deuxième mondiali-

sation. C'est en ce sens

que Thomas PIKETTY qualifie

nos sociétés modernes de « capitalisme patrimonial » qui

va à l'encontre du vœu de Keynes d'« euthanasier les

rentiers ». En effet, dans ce contexte d'explosion des

inégalités, limiter les sources de revenu de l'Etat-pro-

vidence qui servent à financer la redistribution

apparaît bien moins comme étant la solution idéale.

D'autre part, si la décroissance vise à préserver

l'environnement, le manque à gagner dû à la

baisse de l'activité pour l'Etat-providence nuit aussi

à l'innovation en technologies plus vertes.

L'Etat providence d'une économie en

décroissance ne peut donc plus assurer sa fonction

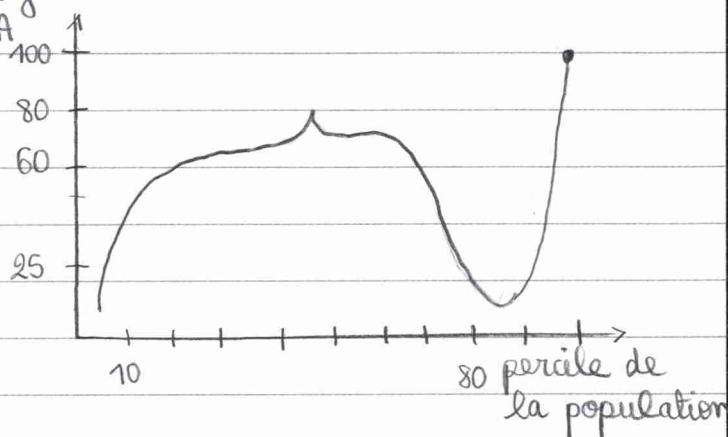
d'allocation. En effet, il incombe à l'Etat-providence

de fournir des biens publics (qui sont non rivaux et

non excluables dans la typologie de SAMUELSON) qu'

aucun agent économique a d'intérêt à produire

croissance
du revenu
moyen en
PPA



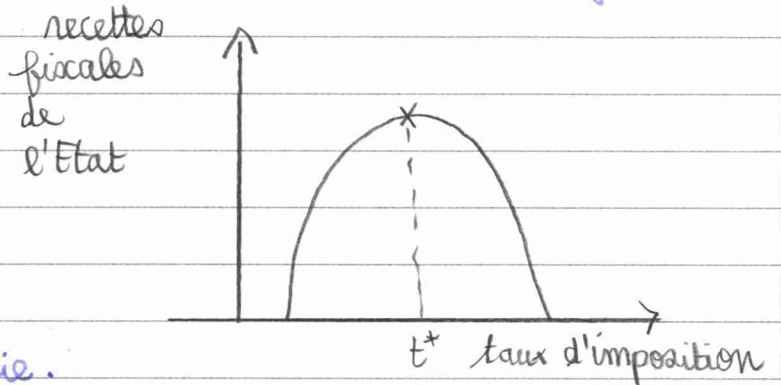
seul. Cela se résume d'ailleurs par le dilemme des prisonniers décrit dans les travaux sur la théorie des jeux de J.V. NEUMAN et O. MORGENSTERN. Si les individus se comportent

	produit	ne produit pas
produit	10 10	7 3
ne produit pas	3 7	1 1

rationnellement en « passagers clandestin » on aboutit à un équilibre de NASH sous optimal au sens de Pareto. Dès lors, il apparaît problématique de baisser les ressources de l'Etat-providence dans le cadre de la décroissance, tant celui-ci apparaît indispensable à l'économie. Plus que les biens publics d'ailleurs, les théoriciens de la croissance endogène ont également souligné l'importance d'investir dans des infrastructures publiques (BARRO 1990), le capital humain (LUCAS) et la recherche et développement (R&D) (ROMER). Surtout, ce sont les externalités positives de la R&D qui apparaissent essentielles dans la transition écologique visée par la décroissance. À ce titre le rapport STERNE estime que les dépenses en R&D pour la transition écologique sont deux à trois fois inférieures aux nuisances environnementales générées par la croissance. Bien plus pessimiste, BONNEUIL propose de rebaptiser les années de forte croissance économique d'après guerre en « Trente ravageuses ». Ainsi face à la triple crise auquel est confrontée l'Etat-providence (P. ROSANVALLON - La Crise de l'Etat-providence: légitimité, efficacité, solvabilité), il apparaît nécessaire de redéfinir le rôle de l'Etat pour que celui-ci soit compatible avec la décroissance.

Il est donc nécessaire de redéfinir la place de l'Etat-providence pour que celle-ci soit compatible avec la décroissance. Pour cela il faut considérer les revenus de l'Etat (A) mais aussi leur efficacité (B).

D'un point de vu quantitatif, il est nécessaire d'avoir conscience du budget de l'Etat pour définir ses fonctions grâce à ses moyens d'action. Si une décroissance entraîne un manque à gagner pour l'Etat, peut-être que celui-ci peut advenir par une autre source : comme la fiscalité. C'est l'idée de Gabriel ZUCMAN dans la richesse cachée des Nations ou en encore de la lettre ouverte "Taxez nous" de 200 millionnaires et milliardaires adressée au Forum de Davos en janvier 2023. Cependant il faut également noter que seule une fiscalité à l'échelle mondiale peut être efficace en raison du dumping fiscal auquel sont sujets les pays dans notre économie.



Comme l'illustre la courbe de LAFFER, il apparaît que « trop d'impôt tue l'impôt ». À partir d'un certain seuil (t^*), toute augmentation du taux d'imposition par l'Etat nuit in fine à ses recettes. Cela s'illustre également avec la fuite en avril 2023 de 30 milliardaire en Norvège à la suite d'une augmentation de l'impôt sur la fortune de 1% à 1,1%.

Si la quantité des recettes de l'Etat semble difficilement améliorable, il est nécessaire d'améliorer la qualité de son allocation : l'efficacité des ressources. C'est une idée partagée par M. CROZIER qui critique le fonctionnement bureaucratique de l'Etat ou encore NISKANEN qui dénonce son caractère dispendieux. Déjà J.B. SAY

qualifiait l'Etat : d'« État ulcère ». C'est alors tout l'objet de la révision des politiques de dépenses publiques votée en France depuis 2007.

En conclusion, si comme l'affirmait D. BELL « L'Etat est trop grand pour gérer les petites choses et trop petit pour gérer les grandes choses », il semble qu'il ait néanmoins un rôle central à jouer dans la transition écologique : agir tant sur les causes que les conséquences. En amont, il doit promouvoir l'innovation et en aval assurer le bien-être des citoyens. Il doit également interroger son efficacité tant celle-ci semble désormais problème. Peut-être est-ce aussi le rôle de l'Etat d'ouvrir à la nécessité d'une économie plus collaborative telle que décrite par BOTSCHAN dans The rise of Collaborative Consumption. L'Etat doit aussi améliorer sa légitimité remise en cause par les réseaux sociaux comme le soulignent COMB et GUILLOU dans leur Note Fondapole de 2021 « Souveraineté économique entre ambition et réalité »